

Annexe au règlement intérieur de l'ASCE 01

Dans le cadre des **activités individuelles** proposées par la FNASCE (ou par une ASCE), à jour de cotisation, l'ASCE 01 prend en charge tout, ou partie, des frais liés à cette participation. Les accompagnateurs ne sont pas pris en charge. La prise en charge se fait selon les modalités définies ci-après, après calcul par le comité directeur de l'ASCE :

<i>Activités</i>	<i>Prise en charge par l'ASCE 01 (montant en euro par personne participant à l'activité)</i>			
	<i>Membres actifs</i>	<i>Ayant-droits</i>	<i>Extérieurs</i>	<i>Occasionnels</i>
Organisées par l'ASCE 01	Inscription : totalité Repas-Hébergement : 0 € Transport : 0 € Plafond de prise en charge : aucun	Idem membres actifs	Idem membres actifs	Idem membres actifs
Challenges régionaux et nationaux	Inscription : 10 € Repas-Hébergement : 50 % du coût proposé par l'organisation Transport : 10 % des frais estimés (covoiturage obligatoire) 0 € si département limitrophe Plafond de prise en charge pour un challenge régional : 30 € (40 € si durée supérieure à 1 jour) Plafond de prise en charge pour un challenge national : 40 € (50 € si durée supérieure à 1 jour)	Idem membres actifs	Idem membres actifs	Idem membres actifs
Stage loisirs organisé ou parrainé par la FNASCEE ou ASCE	Inscription : 10 € Repas-Hébergement : 0 € Transport : 0 € Plafond de prise en charge 10 €			
Stage formatif organisé ou parrainé par la FNASCEE ou ASCE	Inscription : totalité Repas-Hébergement : totalité Transport : totalité Plafond de prise en charge : aucun			
Stage mixte (loisirs et formatif) organisé ou parrainé par la FNASCEE ou ASCE	Inscription : totalité de la part pédagogique (avec engagement d'organiser des manifestations) Repas-Hébergement : 50 % Transport : 10 % Plafond de prise en charge : 100 €			
Autres activités organisées ou parrainées par la FNASCEE ou ASCE	Inscription : 10 € Repas-Hébergement : 0 € Transport : 0 € Plafond de prise en charge : 10 €	Idem membres actifs		
CLIC	Prise en charge des 10 % dans la limite de 50 € sur les places ou activités commandées par l'ASCE par personne et par activité	Idem membres actifs		
Voyage organisé par l'ASCE 01	Prise en charge des 10 % dans la limite de 50 € par personne	Idem membres actifs		

Transport* : Le coût estimé, par le Comité Directeur de l'ASCE01, correspond à celui calculé par le site <http://www.viamichelin.fr>, pour une voiture citadine diesel, au départ de Bourg-en-Bresse.

Aucune participation par l'ASCE 01